

L'an deux mille vingt-quatre, le **lundi 7 octobre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCATION
30/09/2024

DATE D'AFFICHAGE
30/09/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
21
VOTANTS
25

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECCEUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Jean-Pierre ISABEL donne pouvoir à M. Patrick DESVAGES
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER
Mme Magali LE BLAIS donne pouvoir à Mme Sara ROUZIÈRE
Mme Agathe PETRIGNANI donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

Absente non excusée

Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BOISSÉE

Délibération n° 24.10.07/09

Objet / Modification du tableau des effectifs n° 5 pour 2024

Monsieur Damien de WINTER, Maire, responsable de la commission du Personnel, expose aux membres du Conseil municipal qu'il conviendrait d'entreprendre une modification du tableau des effectifs pour l'année 2024.

En effet, Monsieur de WINTER indique qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs en tenant compte de la réussite d'un agent à un examen professionnel et d'un départ à la retraite.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur de WINTER, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

CONSIDÉRANT la réussite à un examen professionnel et au départ à la retraite d'un agent ;

APPROUVE la création :

- d'un poste d'Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, à temps complet

ET APPROUVE la suppression :

- d'un poste d'Adjoint du patrimoine, à temps complet
- d'un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet

DIT que la date d'effet de cette disposition est fixée au 1^{er} novembre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOISSÉE

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014 211403019-20241007-241007-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024